

Radio-Canada et l'Ouest

Réponse

Radio-Canada à la Ligue des Ra-

le 22 janvier 1937
 Réponse aux nombreuses lettres
 que vous m'avez envoyées récem-
 ment pour vous assurer que tou-
 tes les questions que vous nous sou-
 levez sont à l'étude et que vos re-
 sponses seront considérées avec
 la plus grande sympathie.

Ces deux dernières années
 nous sommes pleinement
 conscients de revenir à la charge.
 Les chefs et le minimum auquel
 nous attendons se trouvent ex-
 posés dans le Mémoire que nous
 venons de présenter.

Réponse

Radio-Canada à l'A. C. F. C.

le 13 juillet 1939
 Je vous remercie de m'avoir
 dit que vous n'avez rien dit
 dans votre lettre. Je suis sûr
 que vous émettra de nom-
 breux programmes d'intérêt tout
 particulier pour nos compatriotes de
 l'Ouest. Plusieurs de ces
 programmes sont maintenant trans-
 mis sur notre réseau, mais sou-
 vent ils ne sont pas relayés par les
 stations appartenant à l'entreprise.

Je ne manquerai pas de porter
 votre lettre à la connaissance de M.
 Bennett dès son retour.

Réponse

Radio-Canada à l'A. C. F. C.

le 14 novembre 1939
 Je suis chargé d'accuser réception
 de votre lettre du 31 octobre adres-
 sée au Bureau des Gouverneurs.
 Je suis sûr que votre suggestion
 mérite toute la considération qu'elle
 mérite.

QUELQUES DEMANDES

Demande

de la Société du Bon Parler Fran-
 çais à la Commission Canadienne de
 Radiodiffusion.

8 mai 1933

Au nom de la Société du Parler
 Français au Canada je vous trans-
 met le texte d'un ordre du jour dans
 lequel cette Société exprime le voeu
 que la Commission de Radiodiffu-
 sion fasse usage de l'anglais et du
 français dans l'émission de tous ses
 programmes.

Notre société vous serait recon-
 naissante si, s'inspirant de l'esprit
 de justice qui doit animer tout corps
 administratif, la Commission vou-
 lait bien faire rendre partout et tou-
 jours un même honneur aux deux
 langues officielles du pays.

* * *

Demande

de la Société St-Jean-Baptiste de
 Québec à la Commission Canadien-
 ne de Radiodiffusion.

11 mai 1933

Il ne faut pas perdre de vue qu'au
 Canada il y a deux langues officiel-
 les, la langue française et la lan-
 gue anglaise et qu'elles doivent se
 rencontrer partout où les gouverne-
 ments ont juridiction sur un pied
 d'égalité. Donc comme votre Com-
 mission relève du gouvernement fé-
 déral nous demandons des progran-
 mes bilingues et que ces derniers
 soient aussi bien bilingues dans tou-
 tes les autres provinces que dans la
 province de Québec.

* * *

Lettre

de l'Association des C. F. du Mani-
 toba au premier ministre Bennett.

le 20 mars 1934

Nous croyons que les émissions
 radiophoniques doivent être bilin-
 gues, non seulement pour la provin-
 ce de Québec, mais pour tout le
 Canada, à travers lequel sont dis-
 persés de forts groupements cana-
 diens-Français.

L'expérience nous permet d'affir-
 mer que c'est l'un des plus prompts
 acheminements vers la bonne-enten-
 te qui doit régner entre les deux
 grandes races du Canada.

* * *

Lettre

Résolution

adoptée par les Associations Nat.
 de l'Ouest.

octobre 1936.

"Attendu qu'après quatre années
 d'expériences de Radio-Canada, il
 faut constater que la part faite au
 français dans les émissions cana-
 diennes est déplorablement insuffi-
 sante et de plus, qu'il sera toujours
 excessivement difficile dans ces con-
 ditions de faire au français la part
 qui justement lui doit être faite: les
 trois Associations de l'Ouest sié-
 geant actuellement à St-Boniface au
 Manitoba, recommandent aux Socié-
 tés Nationales de tout le Canada, le
 premier novembre 1936, de l'oppor-
 tunité de créer un réseau français
 de radio-diffusion et de l'inviter à
 cet effet de faire sans retard une
 enquête sérieuse dans les provinces
 anglaises du Canada".

* * *

Mémoire le l'A.C.F.C. de la Saskatchewan à Radio- Canada

17 mai 1937.

Ce mémoire important comportait:

- 1— les demandes:
 - a— radio-journal quotidien.
 - b— émission quotidienne de 30
minutes (prédominance de
parlé)
 - c— émission vocale quotidienne
de 15 minutes; (chant fran-
çais).
 - d— version française de toutes
les communications offici-
elles.
- 2— Un tableau comparatif des é-
missions de Radio-Canada.

Ce mémoire fut présenté aux gou-
 verneurs de Radio-Canada, lors
 d'une entrevue à Regina.

* * *

Lettre

de l'A. C. F. C. à Radio-Canada.

31 janvier 1940.

Vous comprendrez toutefois que
 cette réponse ne nous satisfait
 point. C'est la même qui nous est
 faite depuis que l'Etat a pris en
 mains l'administration de la Radio.
 La place faite au français à la
 radio, est en régression d'année en
 année.

Puisque le Canada tout entier est

Réclamation

au Président de Radio-Canada de la
 Ligue d'Action Nationale en faveur
 des minorités de l'Ouest.

3 juin 1940

Vous n'ignorez pas, sans doute, les
 multiples plaintes de la population
 française de l'Ouest canadien au su-
 jet des émissions de Radio-Canada.
 Ne vous semble-t-il pas qu'il y au-
 rait lieu pour les autorités de la
 Radio-Etat, de voir à opérer un re-
 dressement qui donnerait satisfac-
 tion à nos compatriotes? Jamais
 plus qu'aujourd'hui, nous estimons
 que chacun doit s'employer dilige-
 ment à maintenir ou à créer une vé-
 ritable unité nationale.

* * *

Demande

des Associations Nationales de
 l'Ouest à Radio-Canada pour obte-
 nir l'émission religieuse; L'Heure
 Dominicale.

3 septembre 1940

Nous apprenons par les journaux
 du Québec que les émissions de
 l'Heure Dominicale du secteur fran-
 çais de Radio-Canada vont repren-
 dre le 29 septembre.

Ainsi que nous vous l'avons déjà
 fait savoir dans le passé, nous aime-
 rions beaucoup avoir cette émission
 religieuse hebdomadaire la seule é-
 mission religieuse de Radio-Canada
 qui conviennent aux Canadiens-
 français en tant que tels.

* * *

Plainte

Des Ass. Nationales à Radio-Canada
 au sujet de l'émission "Un homme
 et son péché".

14 septembre 1940

Je viens vous aviser que l'épiso-
 de "Un homme et son péché" qui a
 été irradié de Watrous hier, ven-
 dredi 13 septembre, à 1h.45, était
 le même que celui qui avait été ir-
 radié le vendredi de la semaine der-
 nière, 6 septembre.

Cette erreur n'est attribuable, à
 ce qu'il appert d'après votre répon-
 se du 31 août, qu'à l'ignorance des
 employés de CBK, inexcusable au
 sein d'un organisme d'un Etat bi-
 lingue.

Aussi ne croyez-vous pas qu'il
 soit temps enfin d'y apporter le seul
 remède efficace, et que nous avons
 préconisé à maintes reprises, à sa-

Extraits de nos dossiers

A TRAVERS LA CORRESPONDANCE OFFICIELLE

QUELQUES SPECIMENS DE LETTRES ECHANGÉES DEPUIS SEPT ANS

A la demande des Associations Nationales de l'Ouest nous publions aujourd'hui quelques dossiers concernant le problème si longtemps débattu des émissions françaises pour l'Ouest.

Dans les premières colonnes nous avons publié les réponses en regard des lettres qui avaient été envoyées aux autorités de Radio-Canada. On verra facilement comment ces réponses sont parfois laconiques, parfois prometteuses. Mais depuis sept ans rien ou à peu près n'est venu.

Dans les dernières colonnes nous avons groupé ensemble toute une série de démarches tentées auprès de Radio-Canada et "quelques autres promesses".

Ceux qui se donneront la peine de lire ces dossiers ne manqueront pas d'être "édifiés", et ils comprendront mieux la position de nos Associations Nationales.

Soulignons de nouveau que ce n'est là qu'une infime partie des dossiers officiels.

Lettre

de l'Exécutif de l'Ass. d'Education des C. F. du Manitoba. à M. H. Charlesworth, président de la C.C.R.

8 février 1933

Nous prenons la liberté de vous soumettre ce qui, nous semble-t-il, est de toute évidence une sérieuse anomalie dans les émissions radiophoniques de la Commission de la Radio. Tout: appels de signaux, annonces, notices explicatives, tout se fait exclusivement en anglais.

Une émission radiophonique trans-canadienne unilingue est une utilisation incomplète de la radio-diffusion.

Les Canadiens français du pays tout entier, et particulièrement ceux qui habitent les provinces à majorité anglaise, et qui ne peuvent capter les émissions spéciales que vous faites peut-être dans la province de Québec, constateront à regret que

l'avènement de l'étatisation de la radio est pour eux une désillusion et un désappointement.

Et ce que nous demandons ne présente aucune difficulté d'exécution.

Pour ces raisons, nous prenons la liberté de vous suggérer de rendre bilingues vos émissions radiophoniques dans la mesure dans laquelle le Pacifique Canadien le faisait au printemps de 1931. Evidemment cela comporte du bon français bien parlé.

* * *

Réponse

Lettre de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion à l'Ass. d'Education des C. F. du Manitoba.

le 21 février 1933

"M. Charlesworth m'a donné instruction d'accuser réception de votre lettre du 8 février et de vous assurer qu'elle recevra la bonne considération de la Commission.

Lettre

de la Ligue des Radiophiles Franco-Albertains, à M. A. Frigon, gérant de la C. C. R.

18 décembre 1936.

Il importe peu que des programmes français soient émis de Calgary, de Saskatoon, de Winnipeg ou d'Edmonton; mais ce qui leur importe, c'est que ces programmes soient le lieu d'amitié, le porte-parole des Canadiens français de l'Ouest à ceux de l'Est.

Qu'on nous traite, nous, Canadiens-français de l'Ouest comme ceux de la province de Québec traitent les anglophones de chez-eux, et nous serons satisfaits.

Lettre

de l'Ass. C. F. C. de Sask. à M. Murray, gérant de R.-C. à l'occasion de l'inauguration de CBK, à Watrous.

7 juillet 1939.

Lors de notre entrevue du 17 mai 1937 à Regina vous m'aviez indiqué que tant que la Société ne posséderait pas de poste à elle dans l'Ouest, il lui serait pratiquement impossible d'améliorer sensiblement la situation qui nous était faite dans le domaine radiophonique. Par ailleurs vous m'aviez assuré qu'aussitôt que la Société posséderait un poste, il lui serait possible de faire droit à nos justes revendications.

Avec l'inauguration de WATROUS, les conditions d'établissement d'un juste horaire se trouvent donc réalisées. Et vous comprendrez aisément que si nous avons voulu

Résolution

de l'Association Canadienne-française de l'Alberta au congrès du

mois d'octobre 1939.

"L'A. C. F. A. désire attirer l'attention de Radio-Canada, sur le fait qu'il n'existe dans l'Ouest aucun service de nouvelles en français. Conséquentement les Can.-français de notre province ne sont pas parfaitement renseignés sur les événements courants du pays et du monde entier. C'est pourquoi l'Association demande que Radio-Canada et les postes locaux privés organisent à cet effet un service convenable de nouvelles en français."

de Radiophiles.

En réponse que vous ment, je les que mettez so vendicati vec la pl

patienter encore, justifiés. Nos gr nous nou posés da vous avo

de Radio

Je puis que CBK breux p particulie langue f program portée s vent ne postes a privée.

Je ne votre let Murray

de Radi d'Alberta

Je suis de votre sée à not Croyez recevra le mérit

Lettre

de l'Ass. Catholique Franco-canadienne de la Sask. à M. Charlesworth, prés. de la C. C. R.

25 février 1933.

Permettez-moi d'attirer votre bienveillante attention sur un fait qui ne laisse pas d'émouvoir la population de langue française de la Saskatchewan, dont notre Association est le porte-parole.

Il n'en est pas moins infiniment regrettable de constater que jusqu'ici pas un seul mot de français n'a été prononcé aux concerts de la Commission.

Pour être vraiment canadienne, ces émissions doivent être bilingues, toujours bilingues.

Dans ce domaine, les concerts bilingues de la Commission Canadienne seront de véritables agents d'entente cordiale.

Réponse

de Radio-Canada à l'A. C. F. C.

le 7 mars 1933

Je désire vous informer que la Commission de la Radiodiffusion entend respecter tous les droits légitimes du français au Canada; et, à cette fin, il a été décidé que des programmes entièrement français seront irradiés le plus tôt et le plus souvent possible à travers tout le pays. Ces programmes sont actuellement à l'étude dans nos studios de Montréal.

* * *

Réponse

de Radio-Canada à l'A. C. F. C.

le 7 mars 1933

Comme M. le Président vous l'assure, la Commission de la Radiodiffusion donnera à votre requête toute la considération qu'elle mérite.

Lettre

de l'A. C. F. C. à Radio-Canada.

15 décembre 1939.

Ce que nous voudrions, ce que nous avons demandé à maintes reprises, ce sont des programmes véritablement français: conférences, saynètes, reportages, nouvelles, etc.

de Radio

Je cor
que vous
sions en
Canada
vons un
présente
convénie
Je ne
il serait
temps à
de chose
que le p
rection
trémeme
pes min

Lettre

de l'Ass. d'Education des C. F. du Manitoba. à M. Charlesworth, Prés. de la C. C. R.

le 27 mars 1933.

Nous vous faisons remarquer dès le début que des concerts entièrement français, même "le plus tôt et le plus souvent possible", ne répondent pas du tout à ce que nous avons demandé. Nous prenons note que la reconnaissance par votre Commission des droits légitimes du français au Canada suppose la diffusion de concerts français, et que

vous vous apprêtez à nous en donner. Mais là n'est pas la question. En sommes nous vous avons demandé des annonces bilingues au cours de toutes vos émissions radiophoniques trans-canadiennes.

Réponse

de la Commission Canadienne de la Radio à l'Ass. d'Education de C. F. du Manitoba.

le 4 avril 1933

M. Charlesworth me charge de vous informer qu'il a reçu votre lettre en date du 27 mars. Je demeure votre bien dévoué...

Protestation

des Associations Nationales de l'Ouest auprès de Radio-Canada.

24 août 1940

Bien que nos lettres du 19 mars, 19 avril, 1, 2 et 9 mai aient abouti de votre part à l'équivalent d'une fin de non recevoir, nous prenons la liberté de vous écrire de nouveau pour porter à votre connaissance quelques unes des plaintes qui nous sont communiquées par les nôtres.

Mercredi le 21 août, ceux des nôtres qui étaient aux écoutes ont été désagréablement surpris d'entendre la répétition du disque passé le mercredi précédent.

Hier plusieurs ont été déçus de ne trouver aucun lien entre l'émission du 23 et celle du 16. A moins que les employés de CBK aient agi sur l'ordre exprès de la Société, ils se seraient sûrement abstenus de remettre sur la table tournante, le 21, le disque du 14, s'ils avaient su distinguer entre un discours et un autre. N'avions-nous pas raison de demander, le 19 mars, qu'au moins un des annonceurs de CBK soit de langue française?

Trois émissions d'un quart d'heure chacune par semaine, n'est-ce pas vraiment trop peu dans un pays bilingue. Ce n'est pas ce à quoi nos gens s'attendent, c'est très loin de ce que nous avons demandé.

du Géra
sociatio

Je su
probabl
votre le
connais
tion de
se faire
En pl
le Com
dence d
nous a
tablira
courtes
ce prob

VICH
tain a
guerre
braltar
daient
l'Empir

OTT
aides-d
le gou
dant e
que pa
major
pecteur
du col
du lie
ment
Vautel
dant H
darme
oficier

Lettre

de l'Ass. Catholique Franco-Can. de la Sask. à l'Honorable R. B. Bennett, premier Ministre.

12 mars 1934.

Il faut bien tenir compte que le français est la langue du tiers de la population canadienne. Pour être vraiment canadiennes, les émissions de la Commission doivent être bilingues. Le bilinguisme est en effet un des traits caractéristiques de notre pays. Les 40,000 Franco-Canadiens de la Saskatchewan se permettent de compter sur vous pour que le français garde à la Radio la place à laquelle il a droit.

Réponse

du Premier Ministre à l'A. C. F. C.

le 27 mars 1934

Le premier Ministre me charge d'accuser réception de votre lettre du 12 courant, relativement aux programmes français de la Commission Canadienne de la Radio.

M. Bennett me prie (de vous dire qu'il a pris) bonne note de vos présentations, qu'il s'est fait un devoir de soumettre à l'attention des membres du comité étudiant présentement cette question.

Réponse

Canada à l'A. C. F. C.

12 janvier 1940

très bien le désir d'entendre les émissions françaises de Radio-Canada heureusement nous au grand pays, et cela à certains moments des instants sérieux.

pas très bien comment possible pour un certain nombre, de modifier cet état de choses vous pouvez être assuré que le bureau de direction de Radio-Canada sont extrêmement sympathiques aux groupes.

Réponse

Radio-Canada aux Associations Nationales.

31 août 1940

insensible à vos reproches et mérités contenus dans votre lettre du 24 août 1940. Je regrette de même que l'irradiation de programmes aurait dû être sans aucune lacune.

Après le rapport fait par le Sénat sous la présidence de M. Charles Beaubien, il n'y a lieu d'espérer qu'on espérait un poste puissant à ondes courtes sera la vraie solution à ce problème.

NOUVELLES

Le gouvernement Péruvien a annoncé que les navires de guerre français qui ont franchi Gibraltar la semaine dernière se rendent à l'égal dans un port de l'empire colonial français.

Dans la liste des membres honoraires de S. E. G. Levesque, directeur général, et commandant en chef du Canada, on remarque notamment les noms du général T. L. Tremblay, inspecteur général de l'Est du Canada; M. A. E. Dubuc, d'Ottawa; M. J. M. C. Grison, également d'Ottawa; du maj. H. E. J. Gagnon, de Montréal; du surintendant R. Gagnon, de la Gendarmérie royale; du lieutenant P. Major, de la marine, de Montréal.

te qui doit régner entre les deux grandes races du Canada.

* * *

Lettre

de l'Ass. Can.-Française de l'Alberta, à la Commission de la Radio.

31 décembre 1935.

Quant aux émissions strictement françaises de la province de Québec, elles se font de plus en plus rares. Les Canadiens français se plaindraient d'entendre certaines émissions choisies qui sont aujourd'hui limitées au réseau français.

* * *

Réclamation

par la Société St-J. B. de Montréal, (à ses sections et aux sociétés nationales affiliées).

31 mars 1936.

Nous vous invitons à appuyer les réclamations suivantes:

- l'annonce bilingue sur tout le réseau national, au début et à la fin de tout programme de Radio-Canada. Puis 1 ou 2 programmes quotidiens en français, ou à prédominance française.
- Un plus grand nombre de programmes irradiés dans l'Ouest du Canada avec prédominance de programmes de parlé.

La place faite au français à la radio, est en régression d'année en année.

Puisque le Canada tout entier est bilingue il faut en prendre son parti.

En demandant une part équitable de français, nous avons fait des suggestions d'où ne résulterait aucune augmentation de frais. Permettez-moi de renouveler quelques-unes de ces suggestions.

(Suit une série de 7 suggestions)

* * *

Lettre

de l'A. C. F. C. à Radio-Canada.

19 mars 1940.

Vous trouverez ci-inclus un tableau horaire que nous soumettons à la Société à titre de réalisation immédiate. La seule solution adéquate sera l'établissement d'un double réseau. En attendant nous demandons que la Société nous donne, tout de suite, ce que comporte ce tableau-horaire. C'est là un minimum immédiatement réalisable.

QUELQUES AUTRES PROMESSES

Réponse

de Radio-Canada à l'A. C. F. C.

le 21 janvier 1937

La Société Radio-Canada n'est propriétaire d'aucun poste dans votre province.

Quand nous serons plus riches, nous pourrions peut-être faire de meilleurs arrangements, mais pour l'instant nous devons nous limiter à environ deux heures par jour de programmes de la Société Radio-Canada sur notre réseau.

* * *

Réponse

de Radio-Canada à l'A. C. F. C.

le 27 avril 1933

Monsieur Charlesworth me charge de vous informer que les questions que vous soulevez sont référées à notre département des programmes pour considération.

* * *

Extrait du Manitoba Free Press

(Interviou de M. Charlesworth)

26 juin 1933

"Answering criticisms regarding

the "predominance" of french programmes, M. Charlesworth said: "They do not predominate, but we cannot ignore 40 per cent of the population of Canada..." "He added that letters of commendation of the French programmes had been received from educationalists in the West, saying that while French is taught in the Universities and schools, the students get very little opportunity of hearing how it sounds..."

* * *

Extrait du Winnipig Tribune

26 juin 1933

"We cannot ignore 40 per cent of the population of Canada. I have received a total of only 72 letters complaining about french out of 800,000 radio owners". M. Charlesworth.

* * *

Réponse

du Directeur des Programmes R. C. à l'A. C. F. C.

le 17 mars 1937

Nous sommes heureux de constater que le bilinguisme de l'émission

Aussi ne croyez-vous pas qu'il soit temps enfin d'y apporter le seul remède efficace, et que nous avons préconisé à maintes reprises, à savoir placer un Canadien français à Watrous.

sion "Equipe de Nuit" a su plaire aux auditeurs de la Saskatchewan.

Quant aux intentions de nos directeurs, en ce qui concerne la série toute entière, je ne saurais vous donner le renseignement désiré, puisque ma juridiction se limite strictement à la province de Québec.

* * *

Réponse

de M. René Morin à l'A. C. F. C.

14 février 1940

Il y a longtemps que nous voudrions donner à la population c. f. des provinces des Prairies un service radiophonique français ou au moins quelques émissions françaises, mais nous avons à faire face à des obstacles d'ordre matériel que nous espérons pouvoir surmonter éventuellement.

* * *

Réponse

du gérant de la Société Radio-Canada à l'A. C. F. C.

29 avril 1940

Il serait impossible d'appliquer les recommandations de votre mémoire immédiatement pour la raison qu'avec l'introduction de l'heure d'été, le 28 avril, une réorganisation générale de notre horaire s'impose afin de régler nos programmes d'été. Nos programmes sont dressés très longtemps à l'avance, et ces projets étaient arrêtés lorsque votre lettre du 19 mars nous est parvenue. Quant au principe de votre recommandation, c'est à dire un accroissement de programmes français pour l'Ouest, ceci est un problème qui ne cesse d'occuper la considération sympathique et active de mon collègue le Dr Frigon et de moi-même. Je réalise de plus que vos recommandations ont été incorporées dans les suggestions déjà faites depuis quelques années.

* * *

Réponse

de la Société Radio-Canada aux Associations Nationales de l'Ouest.

6 mai 1940

J'accuse réception de vos lettres du 1er et du 2 mai. Il y a deux ans s'il nous eut été possible financièrement parlant de créer des facilités de transmissions, il y aurait eu amélioration substantielle à vos ennuis. Les problèmes ont été essentiellement d'ordre pécuniaire.